

RÉSEAU TRANSITIONS

OBJET DU RÉSEAU

L'association a pour objet de contribuer à rendre l'économie locale du territoire vivante et durable, à travers l'action concertée des entrepreneurs locaux qui sont convaincus que l'avenir de leur entreprise est directement lié à la santé économique, sociale et environnementale de la région où ils ont choisi de développer leur activité.

Ils veulent, par des pratiques entrepreneuriales durables, montrer que l'économie locale peut favoriser un environnement sain, un emploi de qualité, une vie locale riche et renforcer les interactions entre les acteurs du territoire.

SA PHILOSOPHIE

La charte du Réseau Transitions

Il s'agit d'une charte qui rassemble les membres autour de valeurs et d'objectifs partagés. Ses objectifs sont définis en 7 points : environnement humain et naturel, propriétaires et dirigeants, collaborateurs, clients, fournisseurs, investissements, autres entreprises.

Les objectifs à atteindre sont estimés par le responsable de l'entreprise et ont pour but de faire évoluer l'entreprise qui s'y engage.

La charte entre parfaitement dans le cadre de la RSE. L'application de la charte permet d'obtenir un Label.

Mission :

notre mission est, d'une part, de développer le réseau local dans l'Hérault, et d'autre part de catalyser, renforcer et interconnecter les réseaux d'entreprises locales qui se consacrent à construire des Économies Locales Vivantes en France et en Europe.

Vision :

Notre vision est celle d'une économie mondiale devenue un réseau d'Économies Locales Vivantes. Les Économies Locales Vivantes bâtissent, au cœur des communautés locales, la prospérité et l'implication des populations dans les orientations économiques à long terme, la justice économique, la diversité culturelle, et un environnement naturel sain.

Les principes de l'économie Locale Vivante :

Une économie vivante s'attache à ce que le pouvoir économique réside localement, et qu'il contribue à la santé et à la vitalité de chaque communauté locale, à celle de son environnement naturel, ainsi qu'à la viabilité à long terme de l'économie.

SES VALEURS

Les communautés locales qui construisent une Économie Locale Vivante produisent et échangent localement autant de produits et services nécessaires à leurs citoyens qu'il est raisonnable de le faire, tout en s'adressant à d'autres communautés locales pour négocier les produits qu'elle ne peuvent raisonnablement produire sur place. Ces communautés locales attachent de la valeur à leur caractère unique et encouragent les échanges et la coopération culturels.

Les politiques publiques qui contribuent à créer des Économies Locales Vivantes soutiennent la propriété locale des entreprises et des fermes, ainsi que des salaires, des impôts et des dépenses publiques justes, des politiques commerciales favorables aux économies locales et la préservation de l'environnement naturel.

Les citoyens vivant dans une Économie Locale Vivante apprécient les avantages que procure le fait d'acheter aux entreprises respectant les valeurs de l'Économie Locale Vivante et, si nécessaire, sont prêts à payer un peu plus cher pour garantir ces avantages dont bénéficient tant les personnes que la communauté.

Les investisseurs d'une Économie Locale Vivante attachent de la valeur aux entreprises qui renforcent leur communauté locale, et à ce titre acceptent un « retour vivant » sur leurs investissements financiers plutôt qu'un retour maximal au seul plan financier. Ils reconnaissent ainsi la valeur produite tant par une communauté saine et vivante que par une économie mondiale durable.

Les médias d'une Économie Locale Vivante apportent des sources d'information indépendantes des intérêts économiques, permettant aux citoyens de prendre des décisions réellement informées, dans leur intérêt et celui de leurs communautés locales et de leur environnement naturel.

Les entreprises d'une Économie Locale Vivante sont principalement indépendantes et possédées localement; elles prennent en compte les besoins et les intérêts de leurs parties prenantes, tout en construisant une rentabilité à long terme.

SES ADHÉRENTS

Les TPE

SES ACTIVITÉS

- Label
- Bars Valeurs Durable
- Conférences
- Cercle des entrepreneurs

COÛT ANNUEL DE L'ADHÉSION

- Cotisation de démarrage d'activité (une année) : 30€
- Cotisation pour un CA annuel de moins de 35 000 € : 40 €
- Cotisation pour un CA annuel entre 35 000 € et 50 000 € : 60 €
- Cotisation pour un CA annuel supérieur à 50 000 € : 100 €



CONTACT

Réseau Transitions - 5, place du 11 Novembre - 34570 Pignan

- Tél. 09 50 38 39 67
- E-mail : info@reseau-transitions.org
- Site internet du réseau : www.reseau-transitions.org

Nom du Président : David Pujolar